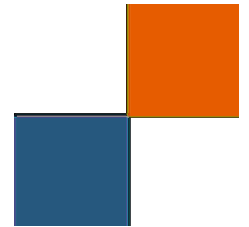




RENTREE sites maternelle et élémentaire



PREAMBULE

Tout d'abord, au nom des enseignants, du personnel et en mon nom propre, je veux souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles dont les enfants arriveront dans notre école St Gabriel, pour la première fois. Je renouvelle également nos salutations à toutes les familles déjà présentes dans notre école.

ECHOS DE LA RENTREE :

Cette année, nous accueillons 390 élèves, 158 en maternelle (PS, MS et GS) et 232 en primaire (CP, CE, CM et ULIS école).

Notre équipe pédagogique :

- Cécile MARTEL anime la classe de Petite Section 1 et Petite Section 2
- Nathalie VEROT (Lundi/Jeudi) et Isabelle ROUBI GRANGER (Mardi/Vendredi) en classe de Petite Section 2
- Agnès PERBET en classe de Moyenne Section
- Isabelle BOIZOT en classe de Moyenne Section et Grande Section
- Séverine MOULIN en classe de Grande Section.
- Catherine DE COSTER et Marielle MONIER en classe de Cours Préparatoire
- Sandrine ASTIER en classe de Cours Élémentaire 1^{ère} année.
- Véronique PEYROT en classe de Cours Élémentaire 1^{ère} année et 2^{ème} année
- Aline COILLOT en classe de Cours Élémentaire 2^{ème} année
- Alain PICQ (Lundi/Mardi/Vendredi) et Danièle PLANCHET (Jeudi) en classe de Cours Moyen 1
- Anne DUGAT en classe de Cours Moyen 1.
- Véronique LEZOTRE-BONNEFOY et Marie-Christine POMMIER en classe de Cours Moyen 2.
- Patricia LEGER en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire école
- Catherine JARNIAT Enseignante Ressource Réseau

Notre équipe éducative :

Yvette MONCHALIN, Annie FAURE, Nelly RAYNAL, Christine DELORME, Angela GUADAGNO, Elise GOUDARD, Shane BENABDERRAHMANE et Delphine CASTANET sont les aide-maternelles qui accompagnent les élèves de maternelle pendant le temps de classe, assurent le service de cantine, les garderies et le ménage des locaux maternelles.

Enfin, Véronique LAMANCHE, Charlotte ARSAC et Elodie CHARRAS sont AESH, elles assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Elles interviennent auprès des enfants dans les classes.

Cette année, 2 apprenties en CAP AEPE Justine LAMOUREUX et Elisa CLASTRE seront présentes.

HORAIRES et RYTHME SCOLAIRE

| | | MATERNELLE | PRIMAIRE |
|------------|---------|------------|--------------------------|
| MATIN | Rentrée | 8 h 30 | 8 h 30 |
| | Sortie | 11 h 30 | CP 11 h 30 - CE/CM 11h45 |
| APRES-MIDI | Rentrée | 13 h 30 | 13 h 30 |
| | Sortie | 16 h 30 | 16 h 30 |

Les élèves non accompagnés ne peuvent sous aucun prétexte quitter l'école pendant les horaires scolaires ou y pénétrer après ces horaires

ABSENCES.

En cas d'absence prolongée restée sans justification, la directrice en rendra compte à l'Inspecteur d'Académie.

Pour toutes les maladies contagieuses, la famille est tenue de se faire délivrer un certificat médical autorisant la réintégration de l'élève à l'école. Pour une absence en cours de journée, un enfant ne sera autorisé à quitter l'établissement qu'avec une personne titulaire de l'autorité nécessaire (parent, tuteur, auxiliaire maternelle).

CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 DANS LES ECOLES DE HAUTE-LOIRE (source Inspection Académique)

| RENTREE SCOLAIRE | VACANCES DE TOUSSAINT | VACANCES DE NOËL | VACANCES D'HIVER | VACANCES DE PRINTEMPS | VACANCES D'ETE |
|--|--|--|---|---|---|
| Rentrée des élèves : Lundi 2 septembre 2024 Rentrée des enseignants : Vendredi 30 août 2024 | du Vendredi 18 octobre 2024 après la classe au Lundi 4 novembre 2024 au matin | du Vendredi 20 décembre 2024 après la classe au Lundi 6 janvier 2025 au matin | du Vendredi 21 février 2025 après la classe au Lundi 10 mars 2025 au matin | du Vendredi 18 avril 2025 après la classe au Lundi 5 mai 2025 au matin | Le vendredi 4 juillet 2025 après la classe |

Pont de l'Ascension, pour l'ensemble des écoles et établissements privés, le vendredi 30 mai 2025.

Lundi de Pentecôte le lundi 9 juin 2025.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'Ensemble Scolaire ayant signé un contrat de groupe avec la Mutuelle ST CHRISTOPHE, tous les élèves sont systématiquement assurés (Assurance Individuelle Accident) en toutes circonstances, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en accident subi. Si vous souhaitez éditer l'attestation scolaire de votre enfant ; vous devez aller sur le site : www.saint-christophe-assurances.fr ; entrer dans l'« Espace parents » et cliquer sur « Attestation élèves ».

RESTAURATION

- ❖ Pour les maternelles, le repas est servi sur le site de la maternelle, dans la salle de garderie. Il y aura un seul service encadré par 4 adultes.
- ❖ Pour les CP, les élèves seront amenés au self. Ils seront accompagnés par 1 adulte.
- ❖ Pour les CE1-CE2-CM et ULIS école, les élèves ont accès au self du primaire. Deux services seront proposés.

Le système de CARTE de CANTINE est généralisé à l'ensemble des élèves de notre école.

Il est possible de **créditer la carte de cantine pour les maternelles** (3,60 le repas) et **pour les primaires** (4,00€ le repas) en faisant parvenir un chèque dûment complété à l'ordre de l'OGEC YSSINGEAUX avec nom, prénom et le nombre de repas souhaité au dos du chèque ou en utilisant Ecole directe.

Vous avez plusieurs possibilités pour nous transmettre ce règlement : par la boîte aux lettres située rue Traversière, en le transmettant à l'enseignant de la classe de votre enfant ou en vous rendant à l'accueil de l'ensemble scolaire.

Comment inscrire son enfant pour la cantine ?

-Sur le site de la maternelle : devant la salle de garderie de l'école un tableau sera affiché, **chaque matin** il vous sera demandé de cocher pour préciser que votre enfant mange à la cantine.

-Sur le site primaire : votre enfant (en CE/CM) le dit à son enseignant dès le matin. En CP un tableau sera affiché **chaque matin** dans le hall primaire (jusqu'à 8h15) et devant la classe (de 8h15 à 8h30), il vous sera demandé de cocher pour préciser que votre enfant mange à la cantine

Etablissement de la carte de self : Il faut fournir une photo d'identité, sans oublier au dos de la photo, le nom et le prénom. La première carte est gratuite, son remplacement en cas de détérioration ou de perte est payant (5€).

A l'aide d'ECOLE DIRECTE (logiciel de gestion des élèves), vous pourrez consulter **le solde de la carte et alimenter le compte** de votre enfant ainsi que **consulter le menu**.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Site maternelle :

Une garderie fonctionne de 7H30 à 8H15, de 11H30 à 12H15 et de 16H30 à 18H15. Ce service est gratuit mais je me permets de vous rappeler qu'il convient d'éviter une trop longue journée à l'école pour les plus jeunes et de vous demander de respecter les surveillantes en suivant scrupuleusement ces horaires.

Site primaire :

Les parents qui ne souhaitent pas utiliser les services du temps périscolaire (service payant encadré par le Centre de Loisir Sans Hébergement CLSH Les Sucrs en Herbe) doivent tenir compte des heures d'ouverture et de fermeture de l'école : accueil du matin à **partir de 8H15**, sortie de midi **jusqu'à 12H15**, accueil de l'après-midi à partir de **13H00**, sortie du soir **jusqu'à 17H00**.

Les élèves qui bénéficient du CLSH y sont accueillis de 7H30 à 8H15, de 11H45 à 13H15 puis de 16h45 jusqu'à 18H00. De fait les élèves qui utilisent le service de restauration sont obligés de s'inscrire au CLSH.

En fin de journée, deux études distinctes sont proposées :

- **une avec des départs échelonnés de 16h45 à 17H30.** Elle est assurée par une personne du CLSH dans la salle d'accueil du rez-de-chaussée (bâtiment primaire)
- **une avec des départs fixes à 17h30 ou 18h00.** Les enfants sont répartis dans plusieurs salles. Ces études à départs fixes se font dans des salles du rez-de-chaussée (bâtiment primaire).

Le site primaire ferme à 18H00, les élèves encore présents sont accompagnés sur le site de la maternelle en garderie jusqu'à 18H15. Je vous remercie de respecter scrupuleusement ces horaires.

SORTIES

- ❖ Site maternelle : sortie vers les classes pour les PS - MS et vers la salle d'accueil pour les GS.
- ❖ Site primaire : sortie des élèves au portail côté Rue Lagarde.

Les sorties de 11h30 (CP), de 11h45 (CE/CM) et 16h30 en primaire

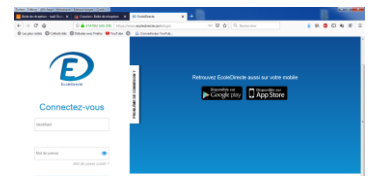
Les enfants qui possèdent une **carte de sortie** ont donc l'autorisation de **sortir seuls**. Il est important de préciser que sortir signifie quitter les bâtiments de l'ensemble scolaire y compris les cours de récréation et se rendre sur la voie publique, devant le portail par exemple et ne plus être sous la responsabilité de l'école. Merci d'être vigilant et de redire les consignes de sécurité à vos enfants.

COMMUNICATION

Logiciel ECOLE DIRECTE en ligne : www.ecoledirecte.com

- Actualités
- messagerie
- menus et solde du compte pour le self.

Pour une meilleure utilisation de cet espace numérique de travail, nous vous rappelons que la messagerie sert uniquement à communiquer les absences ou rendez-vous personnels (médicaux, ...), pour toutes autres informations prise de rendez-vous avec l'enseignant, expliquer un fait merci d'utiliser le cahier de correspondance.



SITE INTERNET de l'ensemble scolaire : www.escy.net

- Inscription en bas de la page d'accueil du site.
- Newsletter de l'établissement (un envoi par semaine le vendredi soir).
- Suivi de l'actualité de l'établissement.

Standard de l'ensemble scolaire :

- **04 71 65 75 10** - Accueil, Standard et Secrétariat

Cahier de correspondance et Panneau d'affichage devant chacun des sites.



DATES DES RÉUNIONS DE CLASSES

Afin d'établir un premier contact entre vous et la classe de votre (vos) enfant(s) nous allons programmer les réunions de classes très rapidement. Par niveau, les enseignants vous en expliqueront le fonctionnement et vous pourrez également poser vos questions. Les dates vous seront communiquées sur Ecole Directe par l'enseignant.

Je souhaite à chacun une bonne rentrée 2024, dans la confiance, le dialogue et le respect.

Bonne rentrée à tous

La directrice : Carole OLLIER